

Quelles sont les protections spécifiques pour les salariés logés avec leurs familles ?

Réponse courte

Le salarié logé avec sa famille bénéficie des **mêmes protections générales** que tout salarié occupant un logement de fonction, sans protection spécifique supplémentaire dans le Code du travail luxembourgeois. L'employeur ne peut procéder à une expulsion qu'après **décision judiciaire** et doit respecter un délai raisonnable pour la libération des lieux.

La présence de la famille peut constituer un **élément d'appréciation** pour le juge lors de la fixation des délais, mais n'octroie pas de droits particuliers distincts de ceux applicables à tout logement de fonction. Cette mise à disposition peut concerner le salarié seul ou inclure sa famille (conjoint, partenaire et enfants à charge). Cette définition s'applique notamment pour l'application des avantages en nature selon l'article [L.225-2](#) du Code du travail.

Définition

Le logement de fonction familial constitue un avantage en nature accordé par l'employeur au salarié dans le cadre de la relation de travail, conformément à l'article [L.121-4](#) du Code du travail luxembourgeois. Cette mise à disposition peut concerner le salarié seul ou inclure sa famille (conjoint, partenaire et enfants à charge).

La **famille** au sens du droit luxembourgeois comprend le conjoint, le partenaire légal (loi du 9 juillet 2004) et les enfants à charge, qu'ils soient biologiques, adoptés ou recueillis. Cette définition s'applique notamment pour l'application des **avantages en nature** selon l'article [L.225-2](#) du Code du travail.

Questions fréquentes

Le juge tient-il compte des enfants scolarisés dans les délais d'expulsion ?

Oui, le juge apprécie les circonstances familiales lors de la fixation des délais. Il accorde un délai raisonnable tenant compte de la présence d'enfants scolarisés, des difficultés de relogement d'une famille entière et du calendrier scolaire pour éviter les ruptures pendant la scolarité.

Les salariés logés avec leur famille bénéficient-ils d'une protection spécifique ?

Non, le Code du travail luxembourgeois ne prévoit aucune protection spécifique supplémentaire pour les salariés logés avec leur famille. Les protections existantes sont celles applicables à tout logement de fonction. La présence familiale est un facteur d'appréciation pour le juge.

Quelles pratiques privilégier en cas de restitution familiale ?

Il convient de privilégier les solutions amiables et l'accompagnement social renforce avant toute procédure contentieuse, en coordonnant avec les services sociaux communaux. Les périodes hivernales et scolaires doivent être évitées pour les familles nombreuses.

Qui compose la famille au sens du droit du logement de fonction ?

La famille comprend le conjoint, le partenaire légal au sens de la loi du 9 juillet 2004 et les enfants à charge, qu'ils soient biologiques, adoptés ou recueillis. Cette définition s'applique pour l'application des avantages en nature selon l'article [L.225-2](#).

Une expulsion sans décision judiciaire est-elle possible pour une famille logée ?

Non, l'employeur ne peut procéder à une expulsion qu'après décision judiciaire et doit respecter un délai raisonnable pour la libération des lieux. Le tribunal de paix est compétent pour les procédures d'expulsion contre les familles occupant un logement de fonction.

Conditions d'exercice

Les protections légales s'appliquent lorsque trois conditions cumulatives sont réunies :

Critère	Détail
Accessoire au contrat	Le logement est fourni par l'employeur comme accessoire au contrat de travail
Résidence principale	Le logement constitue la résidence principale effective du salarié et de sa famille
Lien contractuel	L'occupation du logement est directement liée au maintien du contrat de travail

Modalités pratiques

En cas de rupture du contrat de travail, l'employeur doit respecter la procédure générale :

Étape	Détail
Notification écrite	Informar le salarié par écrit du délai de restitution du logement
Décision judiciaire	Interdiction d'expulsion sans décision judiciaire préalable
Saisine tribunal	Saisir le tribunal de paix en cas de refus de départ
Circonstances familiales	Le juge apprécie les circonstances familiales lors de la fixation des délais
Enfants scolarisés	Accorder un délai raisonnable tenant compte de la présence d'enfants scolarisés
Relogement familial	Prendre en compte les difficultés de relogement d'une famille entière
Période scolaire	Éviter les ruptures en tenant compte du calendrier scolaire

Pratiques et recommandations

Inclure dans le contrat de travail une clause détaillée sur le logement familial, précisant la composition exacte de la famille occupante et les conditions d'occupation spécifiques.

Réaliser des états des lieux d'entrée et de sortie contradictoires et détaillés, avec une valorisation précise de l'avantage en nature selon les barèmes en vigueur et une documentation complète de toutes les étapes.

Évaluer la situation globale de la famille avant toute procédure de restitution, en tenant compte de la scolarisation des enfants, des besoins médicaux particuliers, de la capacité financière de relogement et des réseaux de soutien disponibles.

Privilégier systématiquement les solutions amiables et l'accompagnement social renforcé avant toute procédure contentieuse, en coordonnant avec les services sociaux communaux si nécessaire.

Éviter les périodes hivernales et les périodes scolaires pour les procédures de restitution concernant des familles, et prévoir des délais étendus pour les familles nombreuses afin de respecter le principe de proportionnalité.

Cadre juridique

Référence	Objet
Code du travail luxembourgeois	cadre général du contrat de travail et avantages en nature
Article <u>L.121-4</u>	contenu obligatoire du contrat de travail incluant les avantages en nature
Article <u>L.125-1(2)</u>	maintien du logement gratuit 3 mois en cas de décès du salarié (protection étendue à la famille)
Article <u>L.225-2</u>	définition des avantages en nature dans la rémunération
Articles <u>L.124-1</u> et suivants	procédures de rupture du contrat de travail
Droit civil et procédure	règles de procédure d'expulsion et principes d'équité
Loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation	principes généraux applicables par analogie
Code de procédure civile	procédures d'expulsion judiciaire devant le tribunal de paix

Contrairement à d'autres juridictions, le Code du travail luxembourgeois ne prévoit **aucune protection spécifique supplémentaire** pour les salariés logés avec leur famille. Les protections existantes sont celles applicables à tout logement de fonction. Cependant, la présence de la famille constitue un **facteur d'appréciation** que le juge peut prendre en compte lors de la fixation des délais de libération, conformément aux principes généraux de l'équité et de la proportionnalité.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.